

ESPACE MILITAIRE

Structures de prise en charge et de prévention

Les addictions ne sont pas une fatalité. Vous pouvez vous faire aider.

Les centres d'addictologie sont des lieux d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Ils proposent une prise en charge personnalisée. Le traitement peut allier médicaments, psychothérapie et la fréquentation d'un groupe d'entraide.



Deux demandes d'aide différentes

Vous vous inquiétez pour un proche (ami ou famille). Il est difficile de lui en parler, mais vous ne pouvez rester à le regarder.

Evoquer ce problème. Ce sera un mal pour un BIEN.

Il n'est pas simple de prendre conscience que l'on est dépendant. Il est difficile d'entreprendre des démarches pour arrêter de consommer une substance qui nous pose problème.

Même s'il est difficile d'en parler, il est important d'être aidé.

[Aller sur le site Drogues Infos Services](#)

Des plateformes téléphoniques à votre disposition

Ecoute, information, soutien et orientation de tous les publics concernés pour les questions de drogues illicites, d'alcool et de jeu. Le service répond 7 jours sur 7 de 8 h à 2 h.

4 numéros d'appel :

- > DROGUES INFO SERVICE : 0 800 23 13 13 depuis un poste fixe. 01 70 23 13 13 depuis un portable
- > ALCOOL INFO SERVICE : 0 980 980 930
- > ECOUTE CANNABIS : 0 980 980 940
- > JOUEURS INFO SERVICE : 09 74 75 13 13

D'autres numéros sont aussi à votre disposition :

- > TABAC INFO SERVICE : 39 89 (n° indigo, 0,15 € / min) du lundi au samedi de 9 h à 20 h
- > TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE : 0 810 037 037 (coût d'un appel local)

Quels lieux de soins ?

La cure de sevrage en addictologie a lieu soit en ambulatoire (à domicile), soit en milieu hospitalier.

La prise en charge ambulatoire

Vous pouvez dans un premier temps, prendre contact avec votre médecin des forces ou votre médecin traitant qui pourra évaluer l'importance du problème. Il pourra aussi vous orienter vers des structures spécialisées.

- > Les CSAPA (centre spécialisé de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) permettent une prise en charge médicalisée, assurée gratuitement et anonymement
- > Des consultations d'addictologie peuvent également avoir lieu auprès d'un addictologue qui travaille en cabinet
- > Des consultations d'addictologie peuvent être également proposées par [votre HIA de référence](#).

Trouver des adresses utiles sur les sites :

- > [Association Nationale de prévention en Alcoologie et en Addictologie](#)
- > [Drogues Infos Services](#)

La prise en charge hospitalière

Elle permet d'effectuer votre sevrage à l'hôpital sur un temps plus ou moins long.

Après le sevrage physique, des structures de post-cure peuvent vous accueillir pour limiter les risques de reprise des habitudes de consommations.

Parlez-en à votre médecin généraliste ou addictologue.

Les groupes d'entraide

Appelés aussi groupes néphalistes, ils peuvent être un accompagnement complémentaire aux personnes en difficulté avec l'alcool. Les plus connus sont:

- > [Alcooliques Anonymes](#)
- > [Croix Bleue](#)
- > [Vie libre](#)

Certains groupes d'entraide concernent aussi les substances illicites : [Narcotiques Anonymes](#)

